

HERVE VANDERBECQ
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
209, rue Saint Honoré
75001 PARIS

3 C INVESTISSEMENT SASU en formation
Monsieur Laurent CROSET
167, rue des Tilleuls
77270 VILLEPARISIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

J'ai été désigné en qualité de commissaire aux apports par Monsieur Laurent CROSET, associé unique de la SASU 3C INVESTISSEMENT en création afin de statuer sur l'apport de l'intégralité des titres qu'il détient en nom propre dans la SARL SOCIETE RENOVATION PEINTURE MOQUETTE (SRPM).

N'étant à aucun moment, au cours de ma mission, entré dans l'un des cas visés par les textes instituant des incompatibilités ou interdictions d'exercer cette mission, et ayant terminé mes investigations, j'ai rédigé ce présent rapport.

1) Description des apports et de l'opération

La société SOCIETE RENOVATION PEINTURE MOQUETTE (SRPM) est une société à responsabilité limitée au capital de 7 622.45 euros, dont le siège social est situé 1-11 rue Henri Becquerel, Bâtiment C1, 77290 MITRY-MORY immatriculée auprès du RCS de MEAUX sous le numéro 402 686 224.

Il s'agit de rationaliser la gestion par la détention de l'exploitation par une holding, 248 parts sociales de la SARL SOCIETE RENOVATION PEINTURE MOQUETTE (SRPM) détenues par Monsieur Laurent CROSET sont ainsi apportées à la SASU 3C INVESTISSEMENT par son détenteur.

L'apport en nature effectué par Monsieur Laurent CROSET est constitué par la pleine propriété de 248 titres de la société la SARL SOCIETE RENOVATION PEINTURE MOQUETTE (SRPM); La valeur des titres apportés est établie à 892 800 € (huit cent quatre-vingt-douze mille huit cents euros) :

Titres de la SARL SRPM	892 800,00 €
TOTAL DES APPORTS de Monsieur Laurent CROISET	892 800,00 €

En contrepartie de cet apport, l'Apporteur recevra 89 280 actions au prix unitaire de 10 € (dix euros) de la société en cours de constitution SASU 3C INVESTISSEMENT.

2) Appréciation de la valeur

Actuellement, la valeur intrinsèque du fonds est en relation avec l'évolution du chiffre d'affaires et des résultats réalisés par la SARL et plus précisément sur les forces et faiblesses identifiées par l'expert-comptable dans son évaluation, à savoir :

- Une évolution du chiffre d'affaires de près de 40% entre la situation au 30/09/2023 et l'exercice précédent et une trésorerie importante ;
- Un positionnement clair et pertinent ;
- Une structure légère permettant d'être particulièrement réactif
- Une expérience de plus de 30 ans dans les travaux de peinture

Mais un secteur d'activité cyclique très sensible aux variations du pouvoir d'achat de la clientèle.

Compte tenu des caractéristiques de cette SARL et de son évolution, sa valorisation me paraît pertinente.

3) Vérifications effectuées

J'ai effectué les diligences que j'ai estimé nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, pour :

- . Vérifier la réalité des actifs acquis par votre société (Créances clients et trésorerie)
- . Analyse de l'évaluation et de la situation à fin septembre 2023

4) Conclusion

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des apports effectués par l'associé de la SARL SOCIETE RENOVATION PEINTURE MOQUETTE (SRPM) s'élevant globalement à 892 800 € (huit cent quatre-vingt-douze mille huit cents euros) pour un capital de 892 800 € (huit cent quatre-vingt-douze mille huit cents euros).

Fait à Paris, le 7 décembre 2023

Le Commissaire aux Apports

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line intersected by a horizontal line with a loop, followed by a long horizontal stroke.

Hervé VANDERBECQ
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles (inscription Paris en cours)